

Lettre de présentation de la commission parité-mixité pour le site internet de la ligue Bretagne d'aïkido

La commission parité-mixité, communément appelée commission féminine au plan fédéral et national, est constituée d'une part pour répondre aux engagements de la fédération et aux exigences gouvernementales relatives à la lutte contre les discriminations, les incivilités, les violences et le harcèlement dans le sport et d'autre part, pour développer, si besoin est, les notions d'égalité, d'équité et de respect de la personne. Ses missions visent également à rendre l'aïkido visible aux yeux de tous et accessible à tous.

La commission a déjà établi un logigramme d'action en cas de conduite indésirable, et une charte de bonne conduite destinées à tous les pratiquants.

A ce jour, elle travaille sur la création de vidéos destinées au grand public, en soulignant l'universalité de la pratique, ainsi que sur le recueil de témoignages de pratiquants de tous niveaux.

En coopération avec autres commissions de la ligue, notre but est de récolter toutes les bonnes idées afin de soutenir et d'aider à concrétiser les différentes actions de promotion de l'aïkido en vue d'une pratique plurielle, ouverte à tous.